

Au conseil intercommunal de l'ASPIC

Préavis No. 01/2026 relatif à la gestion et aux comptes 2025 de l'ASPIC

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

1. Introduction

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes, nous soumettons à votre approbation les comptes 2025 établis selon le règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du Département.

Ils ont été adoptés par le Comité de Direction dans sa séance du 4 mars 2026 et ont été présentés à la commission de gestion.

2. Gestion

Composition du Comité de Direction et de l'équipe administrative

A la fin de l'année 2025, la composition du Comité de Direction n'a pas changé et se compose des membres suivants :

- Frédéric Rossi, municipal à Gollion, Président,
- Anne-Lise Rime, syndique de L'Isle,
- Patrick Agassis, syndic de Mont-la-Ville,
- Albert Emery, municipal de Penthaz,
- Yves Jauner, municipal à Penthalaz, Vice-Président
- Caroline Jaugey, municipale à Vufflens-la-Ville
- Jean-Claude Challet, municipal à Cossonay.

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2025 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine, et a présenté 3 préavis au Conseil Intercommunal, celui des comptes, celui du budget et celui sur le règlement du personnel de l'ASPIC.

La boursière, Rebecca Gabriel, en charges des finances de l'ASPIC depuis les prémices de la construction de la piscine, a décidé de réorienter sa carrière. Elle a quitté ses fonctions au 31 octobre 2025 et le Comité la remercie chaleureusement pour son implication et son professionnalisme qui ont contribué à la bonne gestion des finances de l'ASPIC.

Une nouvelle collaboratrice, Mme Sandrine Branca Jayet, a été engagée au 1^{er} novembre 2025 pour remplacer Mme Gabriel et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe administrative, toujours composée en sus de Mme Nadia Pisani Ben Nsir, responsable administrative et de Mme Pauline Currin, adjointe administrative.

Activités de la piscine

Depuis son ouverture le 17 juillet 2021, la piscine des Chavannes de Cossonay a pu accueillir différents publics, proposer et encadrer des activités variées et motivantes, en partageant bassins et couloirs en bonne entente avec tous les intervenants.

L'équipe :

Elle est formée de collaboratrices et collaborateurs fixes représentant 12,17 ETP (équivalents temps pleins) :

- M. **Arnaud Reymond** (100%), Directeur,
- M. **Louis-Ferran Schmidt** (100%), Directeur adjoint,
- Mme **Céline Duran** (100%) assure principalement les cours de fitness, d'aquagym ; elle effectue également de la surveillance et travaille à la cafétéria,
- Mme **Sophie Pidoux** (55%), attitrée à de la surveillance, assure aussi l'encadrement des élèves de La fondation de Vernand et de l'activité Barboteurs,
- Mme **Melody Guanzioli** (80%), attitrée principalement à la surveillance et monitrice de Mermaiding,
- M. **Levente Szabó** (100%), M. **Youness Lakehal** (100%) et M. **Arthur Moutenet** (80%), exclusivement surveillants,
- 4 personnes, attitrées principalement à des cours d'Ecole de Natation et des cours privés :
 - Mme **Cyrielle Gehin** (70%), assure aussi des cours d'Aquabike et d'Aquagym,
 - M. **Jolan Marande** (80%), assure aussi de la surveillance,
 - M. **Christophe Corne** (30%), assure aussi l'activité Barboteurs,
 - Mme **Marie-Laure Bonczak** (20%), assure aussi de la surveillance,
- 2 personnes attitrées à la cafétéria : Mme **Maud Brand** (60%) et M. **Albert Emery** (35%),

Sans oublier les nombreux auxiliaires auxquels nous faisons appel pour les remplacements divers (cours, surveillance, cafétéria). Ils sont une trentaine pour cette année 2025.

Pendant l'année 2025, plusieurs départs volontaires de collaborateurs fixes ont permis de réajuster à la baisse la masse salariale par des engagements à des taux d'activité plus bas. Nous nous efforçons ainsi d'optimiser au maximum nos besoins en personnel.

La fréquentation

L'année 2025 fut comme l'année dernière riche en fréquentation (publics, clubs, écoles, ...).

La clientèle est venue nombreuse découvrir nos nombreuses activités et compléter les places qui restaient dans nos créneaux encore disponibles. Nous avons dû répondre à la demande en augmentant certaines de nos offres.

Quelques chiffres concernant la fréquentation :

- Fréquentation :

La fréquentation de notre piscine pour l'année 2025 a été de l'ordre de 82528 passages. Elle est conséquente, avec environ 300 personnes chaque jour, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.

Une augmentation de 8% comparée à l'année 2024.

- Ecole de natation : 529 ventes (soit 529 petits nageurs par semaine)

La fréquentation de notre Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans chaque jour de la semaine, après la classe, y compris le samedi. Aujourd'hui, 529 élèves prennent plaisir à apprendre à nager auprès de notre personnel de qualité. Une augmentation de 11 % comparée à l'année 2024.

- Cours privés : 222 ventes (enfants et adultes)

Concernant les cours privés, nous proposons une cinquantaine de créneaux par semaine à l'attention des personnes souhaitant apprendre à nager ou se perfectionner. Une hausse de 24% comparée à l'année 2024. La liste d'attente est longue et les créneaux se remplissent rapidement.

- Cours aqua : 548 ventes de cours d'Aqua Bike et 1198 ventes de cours d'Aquagym, soit 13% de ventes supplémentaires comparé à l'année 2024.

Nous proposons 9 cours d'aquagym et 6 cours d'aquabike par semaine.

- Cours Masters : 23 ventes

Les masters s'entraînent entre 2 et 4 fois par semaine. La clientèle de cette activité est satisfaite et sa fréquentation est constante.

- Cours Mermaiding : 101 ventes, comprenant les cours unitaires, les abonnements et les initiations).

Une légère baisse du nombre de ventes, car nous avons enlevé l'activité apnée en cours d'année civile faute de personnel qualifié et pour libérer des espaces d'eau au public.

- Cours Barboteurs (Bébés Nageurs) : 821 ventes de « cartes 12 cours et unitaires ». Une augmentation de 15% comparée à l'année 2024.

L'activité Barboteurs se déroule les dimanches matin dans le bassin d'apprentissage. Elle a un succès fou auprès des parents et de leurs enfants.

- Entrées et abonnements : 15400 ventes, en légère augmentation (2%), comparé à l'année dernière. Elles comprennent les titres d'entrées unitaires, 12 entrées, abonnement 6 mois et abonnement 12 mois et également les abonnements entreprise qui commencent à avoir du succès auprès des entreprises de la région.

Ecoles : en période scolaire, de 8h à 15h, nous accueillons 135 classes, une dizaine de classes de plus que l'année scolaire dernière, provenant majoritairement de l'EP Cossonay Veyron-Venoge. Le total des classes est composé des écoles de la Fondation de Vernand, de l'EP Penthalaz-Venoge, de l'EP Cossonay Veyron-Venoge, de l'ES Cossonay-Penthalaz PAM et depuis 2 ans maintenant, de l'EPS d'Apples-Bières, pour 3 périodes (ASIABE). Les périodes sont réparties sur les 2 bassins.

En 2025, les pratiques ci-après décrites ont pu se dérouler dans notre complexe :

1. Accueil du Public

La piscine est ouverte au public 7/7, sur de larges créneaux horaires pendant la haute saison (automne, hiver, printemps) :

- lundi, mercredi: 7h00-19h00
- mardi, jeudi: 7h00-21h00
- vendredi: 07h00-19h00
- samedi, dimanche: 08h30-17h30
- Jours fériés : 8h30-17h30

En été, les horaires des lundis, mercredi et vendredi sont allégés. Les horaires n'ont pas changé comparé à l'année dernière.

2. Accueil du public scolaire

Les écoles primaires et secondaires ainsi que la fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement) et surtout, participe à la prévention et à la sécurité de ces groupes, en plus de celle du public.

Nous mettons également à disposition de l'ASIABE et de la fondation de Vernand un moniteur de natation pour leur permettre de venir apprendre à nager dans notre piscine.

3. Cours privés

Le personnel (4 moniteurs diplômés) assure l'enseignement de la natation, soit l'apprentissage et le perfectionnement des nages, ceci en cours individuels privés. Ces cours ont été mis en place mi-novembre 2021. Enfants, adultes et seniors sont demandeurs. Il y a une liste d'attente importante.

4. L'Ecole de natation

Elle a été mise en place dès la 2^e semaine de la rentrée scolaire 2021 ; les effectifs ne cessent d'augmenter. Elle fonctionne tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires.

Elle a pour but d'apprendre à nager correctement au plus grand nombre.

Différents niveaux (Palmes : vertes, oranges, bleues, rouges et noires) avec plusieurs groupes sont encadrés en interne, par 5 de nos moniteurs qualifiés et compétents.

La capacité maximale de l'Ecole de natation est largement atteinte.

5. Stages de natation (Ecole de natation ASPIC)

Ces stages intensifs permettent aux enfants de progresser rapidement dans leur technique de nage.

Encadrés par des moniteurs qualifiés, ils alternent apprentissages, jeux aquatiques et exercices adaptés au niveau de chacun. L'objectif est de renforcer la confiance et l'aisance dans l'eau. Ces stages ont lieu 3 semaines par an pendant les vacances scolaires de Pâques et les premières semaines des vacances d'été.

6. L'Aquagym, l'Aquabike

Ces 2 activités sont proposées tout au long de la semaine et toute l'année, par notre personnel, sur des créneaux variés.

- lundi 11h30 à 12h15 - 12h15 à 13h15 – 18h15 à 19h / 19h15 à 20h
- mardi 12h15 à 13h – 18h30 à 19h15/ 19h30 à 20h15
- mercredi 10h15 à 11h00 -12h15 à 13h00 – 18h45 à 19h30
- jeudi 11h30 à 12h15 - 12h30 à 13h15 - 18h30 à 19h15/ 19h30 à 20h15
- vendredi 12h15 à 13h

Ces cours rencontrent un franc succès et sont très vite complets.

Des cours supplémentaires ont été proposés en été dans le cadre du partenariat avec Penthalaz.

7. Les Masters

Une vingtaine de nageurs expérimentés s'entraîne entre 2 et 4 fois par semaine.

- le lundi de 6h à 7h15
- le mardi de 20h10 à 21h25
- le mercredi de 6h à 7h15
- le vendredi de 6h à 7h15

Les entraînements, riches et variés, sont encadrés par 2 moniteurs : M. Ricardo De Freitas Silvestre (collaborateur auxiliaire) et M. Louis-Ferran-Ferran Schmidt.

En 2025, nous avons augmenté la durée des séances en proposant des entraînements de 1h15 à la place de 1h, permettant ainsi d'améliorer considérablement les performances du groupe. Plusieurs nageurs ont représenté les couleurs de l'ASPIC dans différentes compétitions nationale et internationale.

8. Le Mermaiding

Le Mermaiding est une activité aquatique où l'on apprend à nager avec une queue de sirène ou de triton. Son univers ludique et féérique attire particulièrement les jeunes. Encadrée en sécurité par notre collaboratrice Melody Guanziroli, c'est une activité à la fois sportive et amusante.

Nous avons 4 créneaux d'une heure les mardis et des initiations une fois par mois les samedis après-midi.

9. Les Barboteurs

Cette activité a été mise en place le 5 mars 2023 pour répondre à la demande et pour compléter l'offre que nous avons à l'Ecole de Natation. Elle accueille les enfants à partir de 4 mois. L'activité se déroule les dimanches matin pendant la période scolaire, aux parents et à leurs enfants (entre 4 mois et 5 ans), dans une eau chauffée à 31°C pour l'occasion. L'activité propose de nombreux jeux aquatiques ludiques, et est encadrée par 2 moniteurs qui accompagnent et conseillent parents et enfants.

Prestataires externes

L'ASPIC loue des lignes d'eau à plusieurs prestataires externes.

1. Le Mouvement des Aînés

Est un groupe de sportifs et adultes mixte d'environ 10 personnes, accompagné de son moniteur d'aquagym. Il se réunit pour se mouvoir et passer un moment convivial entre amis. Nous les accueillons dans le bassin d'apprentissage, de 14h40 à 15h50 les lundis.

2. La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme

Est également un groupe de sportifs et adultes mixte d'environ 10 personnes, accompagné d'un physiothérapeute (life in motion). Il se réunit pour de la rééducation et passer un moment convivial entre amis. Nous les accueillons dans le bassin d'apprentissage, de 14h15 à 15h00 les vendredis.

3. Rééducation par physiothérapie

Cette année, nous accueillons 2 cliniques de physiothérapie :

- Physio Clinics, 1 fois par semaine, le jeudi, de 16h à 18h.
- Physiocoss, 1 fois par semaine, le mardi, de 17h15 à 18h30.

Des physiothérapeutes accueillent leurs patients par groupe de 3 à 4 personnes, dans un couloir de notre bassin d'apprentissage. Les prises en charge sont assurées par ces derniers qui proposent des exercices de rééducation. Les patients les plus en difficulté sont amenés au bord du bassin à l'aide notre lift PMR (personne à mobilité réduite) et ensuite mis à l'eau.

4. Philip Morris

L'entreprise Philip Morris loue deux lignes d'eau pour ses collaborateurs 1 fois par semaine dans le bassin nageur, ainsi que les services de notre moniteur, M. Louis-Ferran Ferran Schmidt. Ce dernier leur donne des conseils et des axes d'amélioration de leurs nages. Les collaborateurs sont venus tout au long de l'année 2025 et apprécient notre fonctionnement. Philip Morris reconduira très probablement la prestation en 2026.

5. Lavigny (École de la Passerelle)

La Passerelle est un établissement de pédagogie spécialisée. Elle accueille des enfants et des jeunes de 4 à 20 ans présentant des difficultés de développement, d'adaptation et/ou d'apprentissage. Elle nous a loué une ligne d'eau pendant 2 périodes.

6. Section Waterpolo (ASPIC Natation)

Un club de natation, l'ASPIC Natation, a vu le jour en 2023. Depuis la rentrée scolaire 24/25, la section de waterpolo accueille une vingtaine de jeunes, entre 8 et 16 ans. Un sport d'équipe de jeu de ballon créant l'enthousiasme.

7. Section Sauvetage (Aspic Natation)

La Section de Sauvetage et de Secourisme de l'ASPIC Natation a pour but de former le plus grand nombre, grands comme petits, aux « Gestes de Premiers Secours et au Sauvetage Sportif ». Avec à la clé la capacité de passer dans notre belle piscine régionale les diplômes correspondants :

Le BLS AED pour la partie Premiers Secours et les « Base Pool, Plus Pool et Pro Pool » pour la partie Sauvetage.

Ces Brevets sont reconnus nationalement et délivrés par la SSS (Société Suisse de Sauvetage). Ils permettent de postuler à des emplois pour la surveillance et la sécurité des baigneurs sur des plans d'eau comme : les Rivières, les Lacs et les Piscines.

La Salle Polyvalente

La salle polyvalente fait partie intégrante de notre complexe et accueille régulièrement différents publics : séminaires, AG, Conseils intercommunaux, meetings, réunions d'enseignants, banquets, anniversaires, entraînements spécifiques waterpolo, circuits training, Taïchi, jujitsu brésilien, compétitions, évènements, rencontres parents-enfants de l'école de natation, formation de secourisme, ...

Cette année nous avons accueilli de manière régulière à la salle polyvalente :

1. Jujitsu brésilien :

Le jujitsu brésilien est un art martial axé sur les techniques de contrôle, les projections et le combat au sol. Les participants développent force, mobilité et stratégie, dans un cadre sécurisé et encadré. Cette activité attire les débutants de 5 à 10 ans tous les jeudis de 18h à 19h.

2. Entraînement spécifique waterpolo (ASPIC Natation)

Cet entraînement spécialisé permet aux joueurs de water-polo d'améliorer leur technique, leur endurance et leur coordination en équipe. Les séances combinent exercices physiques, tactiques et situations de match. Elles sont destinées à nos jeunes les lundis de 17h45 à 18h45.

3. Taïchi :

Le Taïchi est une pratique douce axée sur la respiration, l'équilibre et le mouvement fluide. Elle favorise la détente, la concentration et le bien-être général. Adaptée à tous les âges, cette discipline offre un moment de calme. Les cours ont lieu de 13h30 et 14h30.

4. Formation de Secours :

Les formations de secours proposent un apprentissage pratique des gestes essentiels : réanimation, défibrillation et interventions d'urgence courantes. Elles visent à rendre chaque participant apte à réagir efficacement face à une situation critique. Les sessions délivrent des certifications essentielles à certaines pratiques professionnelles.

Les manifestations

Notre piscine a rapidement démontré sa capacité à accueillir et organiser petites et grandes manifestations.

Nous avons encadré :

- L'Ecole de Lavigny - location pour des cours de natation (le 9 et 15 janvier 2025)
- Le Critérium Romand, une des plus grosses compétitions de natation (le 8 et 9 février 2025)
- Un Meeting Master pour la Région Romande (le 12 avril 2025)
- Un anniversaire avec l'encadrement d'une monitrice de Mermaiding (le 21 juin 2025)
- Un entraînement pour un spectacle de natation synchronisé (le 6 juillet 2025)
- Une pool party Mermaiding (le 20 juillet)
- Un entraînement pour un show de natation synchronisée (le 17 août 2025)
- Une formation de moniteur Bébé Nageur (les 30 et 31 août 2025)
- Une formation de sauvetage SSS Base Pool (le 27 septembre)
- Une initiation Mermaiding pour le passeport vacances (le 3 octobre 2025)
- Une formation de sauvetage SSS Plus Pool (le 4 et 5 octobre 2025)
- Un spectacle de natation synchronisée pour la lutte contre le cancer du sein (le 5 octobre 2025)
- Une animation UAPE Croque étoiles (le 17 octobre 2025)
- Une animation d'un groupe de scouts (le 1 novembre 2025)
- Un recyclage de Sauvetage SSS Plus Pool (le 8 novembre 2025)
- Les championnats Romands de natation synchronisée (le 22 novembre 2025)
- Le Tournage d'un court métrage par l'ECAL (le 6 et 7 décembre 2025)
- Le Triathlon de l'ASPIC (le 14 décembre 2025)

Sans compter les nombreuses locations de différents clubs de water-polo et de natation, louant régulièrement le bassin nageurs, hors périodes publiques, pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.

La Vague Festival

L'ASPIC, grâce au soutien de la Commune de Cossonay, organise depuis trois ans, un festival estival dynamique et entraînant, qui anime la piscine chaque été. Cet événement, accueille des artistes de la région, offrant au public des soirées conviviales mêlant musique, ambiance chaleureuse et découvertes locales. Il a beaucoup de succès auprès de la clientèle et sera reconduit en 2026.

L'année 2026 marquera les 5 ans de la piscine de Cossonay. Une étape importante que nous célébrerons aux côtés de notre fidèle clientèle.

Nous invitons la population à venir profiter de ces soirées, organisées avec passion par l'équipe de l'ASPIC, et à partager ces instants privilégiés avec notre communauté familiale.

Le Triathlon de Noël

Pour cette 2^{ème} édition, la formule a été modifiée, avec une partie de course à pied en extérieur (3 km) qui a été très appréciée. Malgré une modeste contribution financière demandée cette année pour les inscriptions, le nombre de participants a augmenté significativement, passant d'une vingtaine d'inscriptions à cinquante et une en 2025 ! L'édition 2026 est d'ores et déjà planifiée et vient compléter le Festival La Vague, à titre d'événement pérenne de l'ASPIC.

La Cafétéria (la Vague)

Notre cafétéria est ouverte au public :

- les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 9h à 14h et de 15h30 à 19h30
- les mercredis de 9h à 19h30
- les samedis de 9h à 14h

Elle propose une très belle vitrine avec de bons produits, cuisinés et préparés avec soin, consommables sur place ou à l'emporter (Bowls, Soupes, Sandwich garnis, ...). Une très belle terrasse exposée plein sud, permet de se désaltérer avec un grand choix de boissons.

Afin de promouvoir la cafétéria, durant les mois de juin et de juillet, l'équipe participe activement au Festival La Vague. En 2025, il a été déplacé dans la cour d'école et cette nouvelle configuration a été appréciée du public. Nous remercions la commune de Cossonay d'avoir autorisé la manifestation.

La Boutique

Une petite boutique, avec du matériel sélectionné et de qualité, située à la cafétéria, permet de dépanner les clients en cas d'oubli d'affaires : sac de piscine (cadenas, maillots, lunettes, serviettes, ...).

Site internet

Le site internet de l'association www.aspicoss.ch régulièrement mis à jour est un outil déterminant pour l'exploitation de la piscine, puisqu'il permet notamment l'achat des tickets et des abonnements. Il évolue au fur et à mesure du temps et publie régulièrement les nouveautés et divers renseignements utiles.

Médias/Publicité

Le partenariat entre l'ASPIC et la piscine de Penthaz a été lancé avec un article dans le journal de Cossonay.

Nous avons tenu un stand à l'Expo de Coss qui a été très bien fréquenté.

En 2025, grâce à notre collaboratrice Pauline Currin qui gère la communication, nous avons augmentés notre visibilité sur les réseaux sociaux, avec une augmentation des followers.

Des jeux, des lots, des animations et des offres ont été organisés au cours de l'année dans le but de promouvoir notre établissement dynamique.

Notre campagne publicitaire a été chaleureusement accueillie et continue d'attirer une clientèle toujours plus nombreuse.

Suivez-nous sans hésitation sur nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram !

Travaux réalisés

En 2025, deux interventions principales ont été menées dans le complexe :

- Toilettes et vestiaires des écoles : Pose complémentaire de carrelage sur les murs, non prévue initialement et pour faciliter l'entretien et maintenir le niveau d'hygiène apprécié par notre public.
- Sécurité incendie et mise aux normes ECA : Mise aux normes de la détection incendie et sécurisation des portes de secours de la cafétéria et du hall d'entrée, conformément aux prescriptions incendie en vigueur.

Partenariat avec la piscine de Penthaz

En 2025, la piscine de Penthaz et la piscine des Chavannes se sont jointes afin de mieux répondre aux attentes des usagers de la région.

Notre équipe a permis de dynamiser l'offre de Penthaz en proposant plusieurs de nos activités, comme l'aquagym, les cours privés ou le Mermaiding. Nous avons aussi proposé une collaboration au niveau du sauvetage et du secourisme pour soutenir et homogénéiser la sécurité et les bonnes pratiques.

Ce rapprochement a permis la mise en place d'un abonnement commun, apportant plus de flexibilité aux utilisateurs des deux infrastructures. Une trentaine d'abonnements communs annuels ont été vendus.

Cela prouve que ce partenariat suscite de l'intérêt auprès de notre clientèle pour ce type de collaboration régionale, que nous espérons renforcer et élargir à l'avenir.

3. Finances

La délégation « Finances » de l'ASPIC est composée de MM. **Frédéric Rossi, Yves Jauner** et **Jean-Claude Challet**. Elle a collaboré avec la boursière, Mme **Sandrine Branca Jayet**, afin de vous présenter les chiffres ci-dessous :

BILAN

910 Disponibilités : CHF 1'170'509.18

9102.00 : ce poste correspond au compte de liquidités de l'association.

911 Débiteurs : CHF 382'596.00

9114.00 : déficit

9119.00 : ce poste correspond aux montants payés par carte durant le mois de décembre 2025 (hors postcard) et encaissés en janvier 2026

9119.99 : correspond au montant des bons cadeaux de nos clients, en attente d'utilisation.

913 Actifs transitoires : CHF 77'616.74

9139.00 : correspond principalement aux primes 2026 des assurances accident, accident complémentaire et indemnités journalières maladie, payées d'avance à la Vaudoise ; ainsi qu'un décompte AVS 2025 à recevoir et une redistribution de la CIP (LPP 2025) en faveur de l'ASPIC.

914 Investissements : CHF 9'758'262.45

9141.02 : activation de la machine à café achetée pour la cafétéria ; amortissement prévu sur 5 ans ; amortie pour la première fois en 2025

9141.03 : activation des travaux de mise en conformité de la cafétéria, qui se sont terminés en février 2026 ; amortissement prévu sur 10 ans ; amorti dès 2026.

925 Passifs transitoires : CHF 177'310.39

9259.00 : correspond à des factures 2025 à payer ou non reçues au 31.12.2025 (décomptes annuels de la Vaudoise ; facture 4Q2025 du gaz, de l'électricité et de l'épuration ; imputation des abonnements 2026, payés en 2025 ; factures courantes d'exploitation concernant le mois de décembre).

FONCTIONNEMENT

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85
2023	2'226'300	1'975'800	2'381'710.93	2'007'747.89
2024	2'413'600	2'138'600	2'435'000.59	2'066'306.97
2025	2'573'880	2'274'880	2'452'316.34	2'185'830.48

Le résultat d'exploitation de l'année 2025 correspond à un déficit de CHF 266'485.86 contre un déficit budgété de l'ordre de CHF 299'000.-. Comme l'année dernière, les charges courantes ont été bien maîtrisées et sont de manière globale en adéquation avec le budget. Le succès des activités mises en place se pérennise.

Conformément aux statuts de notre association le déficit de l'année sera pris en charge par les communes membres d'où le report au compte n° 220.4522.02 du montant du déficit 2025.

Masse salariale 2025

Compte	Libellé	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart 2025
110.3011.00	Personnel admin et direction	408'000	391'349.81	- 16'650.19
350.3080.00	Cours natation, aquagym, ...	2'400	2'082.27	- 317.73
350.3010.00	Personnel auxiliaire	50'000	96'102.10	+ 46'102.10
350.3011.00	Gardes bains	330'000	240'137.84	- 89'862.16
350.3011.01	Maîtres-nageurs	255'000	271'452.95	+ 16'452.95
351.3011.00	Personnel Accueil et Cafétéria	105'000	129'385.21	+ 24'385.21
Total		1'150'400	1'130'510.18	- 19'889.82
110.4361.00	Remb. de traitement et charges sociales	- 85'500	- 64'684.96	+ 20'815.04

La masse salariale globale relative à l'année 2025 est en adéquation avec le budget 2025. La répartition des salaires dans les différents postes de charges a été ajustée au plus proche des heures effectives de nos collaborateurs.

101. Conseil intercommunal

CHF 3'590.00 (budget 4'880.-)

Vacations et frais des délégués selon liste de présence et décompte pour 2025.

102. Comité de Direction

CHF 16'576.95 (budget 17'000.-)

Vacations et frais des membres du CODIR selon liste de présence et décompte pour 2025.

110. Administration

CHF 755'859.18 (budget 779'500.-) / CHF 66'014.20 (budget 85'500.-)

Ce chapitre enregistre les charges salariales du personnel administratif (direction), ainsi que les charges sociales de l'ensemble du personnel et les frais administratifs.

110.3050.00 – Assurance accidents et maladie : le montant au budget de CHF 65'000.- n'avait pas été adapté à l'augmentation de prime, qui apparaissait déjà dans les comptes 2024 (CHF 82'796.70).

110.3100.01 – Informatique, logiciel et maintenance : Frais non prévus au budget : migration vers Windows 11 et intervention de Vision Color pour l'écran géant piscine.

110.4361.00 – Concerne la participation de l'ASICOVV et de l'ASIVenoge au salaire de notre secrétaire, mais aussi les indemnités versées par les assurances pour des cas de maladie et d'accident.

220 Service financier

CHF 103'068.25 / 296'985.86 (budget 102'000.- / 329'500.-)

220.3220.00 – Intérêts des dettes selon emprunt engagé pour la construction.

220.4522.02 – CHF 266'485.86 : participation des communes au déficit 2025 (voir tableau annexe pour la répartition par commune).

220.4800.00 – CHF 30'500.- : Prélèvement fond de réserve pour travaux, comme prévu au budget, en lien avec le compte 350.3150.00 Entretien machines, piscines et installation.

350 Piscine des Chavannes bâtiments

CHF 1'374'952.66 / 1'935'503.27 (budget 1'497'500.- / 2'000'080.-)

350.3120.01 Eau – Augmentation de l'apport d'eau fraîche (changement de la réglementation en 2023 : le renouvellement de l'eau doit être plus fréquent)

350.3160.00 – Charges de PPE : Divers frais non prévus : frais de mise à l'enquête du local poubelles, travaux de curage, interventions du géomètre, ...

350.3186.01 – Assurance RC, machines et choses : Augmentation de la prime Orion protection juridique

350.427.00 – Location de lignes d'eau : Il y a eu une augmentation de la location de lignes d'eau en 2025, qui a plus que doublé relativement à 2024, dépassant le montant prévu au budget.

350.4350.00 – Les vente d'entrées piscine, même si elles n'atteignent pas le montant au budget, ont légèrement augmenté en comparaison à 2024.

350.4350.01 – Vente abonnements piscine : les ventes effectives ont augmenté par rapport à l'année 2024. Comme les dernières années, une correction de valeurs des abonnements selon leurs dates d'achat est effectuée et un montant de CHF 29'461.00 a été reporté sur l'année 2026.

350.4350.03 – Les Cours piscine enfants ont très bien fonctionné en 2025, atteignant CHF 73'045.- (budget CHF 50'000.-), contre CHF 54'175.10 en 2024.

350.4350.04 – Les ventes de Cours piscine, aquagym, ont également augmenté relativement à 2024.

350.4350.05 – Comme les cours piscine enfants, l'Ecole de natation de la Venoge a très bien fonctionné en 2025, atteignant CHF 292'958.22 (budget CHF 260'000.-), contre CHF 276'872.30 en 2024.

350.4653.00 – Participation de tiers : Refacturation du chauffage et de l'eau à l'ASICOVV, à la Commune de Cossonay et au locataire.

351 Accueil et Cafétéria

CHF 198'269.30 / 137'013.01 (budget 172'000.- / 142'000)

351.3011.00 – Personnel Accueil et Cafétéria : Imputations des heures effectives des collaborateurs travaillant à l'accueil et cafétéria La Vague, en diminution des heures de garde-bains du compte 350.3011.00.

352 Appartement

352.4271.00 – Loyer : Dès 2025, les loyers ont été budgétés sans les charges. Les acomptes de charges et le décompte de charges du locataire sont comptabilisés au bilan (9200.10).

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, d'adopter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIC,

- vu le préavis intercommunal No 01/2026 relatif aux comptes 2025 de l'ASPIC,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter les comptes 2025 de l'ASPIC tels que présentés et d'en donner décharge au Comité, à la responsable financière et à la commission de gestion.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Association intercommunale de la Piscine des Chavannes



Le Président
Frédéric Rossi



La Secrétaire
Nadia Pisani Ben Nsir

Annexes : bilan, comptes 2025, participation des communes, répartition du plafond d'endettement

Adopté en séance CODIR : le 04.03.2026

Dossier traité par :

Frédéric Rossi, Président, Jean-Claude Challet, Yves Jauner, responsables des finances,
Sandrine Branca Jayet, responsable financière

BILAN	2025	2024
Actif		
Disponibilités		
9101.00 Caisse bureau	605.10 D	5'405.65 D
9101.01 Caisse cafétéria	1'502.60 D	1'779.15 D
9101.02 Caisse caution badge/clé	100.00 D	0.00
9102.00 CEDC 72.004.199.368.0	1'163'376.04	1'098'110.25 D
9102.01 Raiffeisen 2155967789	4'925.44	3'496.69 D
	1'170'509.18 D	1'108'791.74 D
Débiteurs		
9114.00 Déficit	266'485.86 D	368'693.63 D
9115.00 Débiteurs	113'009.24 D	60'712.42 D
9119.00 Attente encaissements	24'582.80 D	24'119.65 D
9119.92 Compte d'attente club	362.50 C	0.00
9119.99 Bon cadeau	21'119.40 C	14'939.90 C
	382'596.00 D	438'585.80 D
Stocks		
9120.00 Part sociale Raiffeisen	200.00 D	200.00 D
9129.00 Stock boutique	3'285.00 D	4'132.22 D
9129.01 Stock cafétéria	4'240.36 D	3'472.32 D
9129.02 Stock produits chloration	7'694.05 D D	14'371.51 D
	15'419.41 D	22'176.05 D
Transitoires actifs		
9139.00 Actifs transitoires	77'616.74 D	27'971.56 D
	77'616.74 D	27'971.56 D
Investissements		
9141.00 Construction complexe des Chavannes	9'519'871.05 D	9'869'871.05 D
9141.01 Panneaux photovoltaïques	217'735.70 D	226'303.80 D
9141.02 Mobilier, machines	16'832.00 D	0.00
9141.03 Travaux cafétéria	3'823.70 D	0.00
	9'758'262.45 D	10'096'174.85 D
	11'404'403.78 D	11'632'987.58 D
Passif		
Engagements courants		
9200.00 Cautions badges/clés	100.00 C	0.00
9200.06 Impôts à la source	231.85 C	0.00
9200.10 C/c charges locataires	0.00 -	0.00
9206.02 Décompte TVA	15'415.64 C	109.20 D
9210.00 Emprunt Raiffeisen	1'800'000.00 C	1'800'000.00 C
9210.01 Emprunt CEDC	1'900'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.02 Emprunt Postfinance	4'100'000.00 C	4'160'000.00 C
9210.03 Emprunt CIP	2'700'000.00 C	2'800'000.00 C
9223.00 Prêt cantonal	704'000.00 C	736'000.00 C
	11'219'747.49 C	11'495'890.80 C
Passifs transitoires		
9259.00 Passifs transitoires	177'310.39 C	159'963.30 C
	177'310.39 C	159'963.30 C
Financements spéciaux et fonds de réserve		
9281.00 Fonds de réserve pour travaux futurs	7'345.90 C	37'845.90 C
	7'345.90 C	37'845.90 C
	11'404'403.78 C	11'693'700.00 C
TOTAL BILAN	0.00 -	0.00 -

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE DES CHAVANNES
(ASPIC)**

Comptes 2025 - version 1 - 26.02.2026

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	776 026.13	66 014.20	801 380.00	85 500.00	783 919.18	109 954.29
10 Autorités	776 026.13	66 014.20	801 380.00	85 500.00	783 919.18	109 954.29
101 Conseil intercommunal	3 590.00	0.00	4 880.00	0.00	4 050.00	0.00
101.3001.00 Rétributions des autorités	590.00		1 500.00		750.00	
101.3003.00 Jetons de présence yc commissions	3 000.00		3 000.00		3 200.00	
101.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	0.00		380.00		100.00	
102 Comité de direction	16 576.95	0.00	17 000.00	0.00	17 141.79	0.00
102.3001.00 Indemnité et vacations des autorités	15 603.75		15 000.00		14 996.25	
102.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	420.70		500.00		488.60	
102.3099.00 Charges des autorités	552.50		1 500.00		1 656.94	
110 Administration	755 859.18	66 014.20	779 500.00	85 500.00	762 727.39	109 954.29
110.3011.00 Traitement du personnel admin. et direction	391 349.81		408 000.00		395 958.50	
110.3030.00 Assurances sociales	101 976.15		105 000.00		101 519.45	
110.3040.00 Caisse de pension et de prévoyance	130 833.80		145 000.00		143 903.35	
110.3050.00 Assurances accidents et maladie	88 718.50		65 000.00		82 796.70	
110.3090.01 Formation et formation continue	1 770.00		7 000.00			
110.3099.00 Charges du personnel	3 796.26		5 000.00		3 869.92	
110.3100.00 Imprimés et fournitures de bureau	4 558.81		10 000.00		7 585.54	
110.3100.01 Informatique logiciel et maintenance	20 520.50		15 000.00		15 755.08	
110.3170.00 Frais de représentations, manifestation	3 565.89		10 000.00		3 107.82	
110.3180.00 Honoraires de tiers (révision)	2 270.10		2 500.00		2 270.10	
110.3181.00 Frais de port et compte postal	524.13		500.00		364.46	
110.3182.00 Communications (tél, site, internet)	5 526.58		5 500.00		5 361.97	
110.3183.00 Frais bancaires	448.65		1 000.00		234.50	
110.4361.00 Remboursement de traitements et charges sociales		64 684.96		85 500.00		109 143.74
110.4369.00 Remboursement de tiers		229.24				810.55
110.4369.01 Convention de soutien		1 100.00				
2 FINANCE	103 068.25	30 500.00	102 000.00	30 500.00	102 233.20	0.00

22 Service financier	103 068.25	30 500.00	102 000.00	30 500.00	102 233.20	0.00
220 Service financier	103 068.25	30 500.00	102 000.00	30 500.00	102 233.20	0.00
220.3220.00 Intérêts dettes	103 068.25		102 000.00		102 233.20	
220.4522.00 Participation des communes déficit 2022						
220.4522.01 Participation des communes déficit						
220.4800.00 Attribution fond de réserve pour travaux futurs		30 500.00		30 500.00		
3 Domaines et Bâtiments	1 573 221.96	2 089 316.28	1 670 500.00	2 158 880.00	1 548 848.21	1 956 352.68
35 Bâtiments	1 573 221.96	2 089 316.28	1 670 500.00	2 158 880.00	1 548 848.21	1 956 352.68
350 Piscine des Chavannes	1 374 952.66	1 935 503.27	1 497 500.00	2 000 080.00	1 382 409.26	1 818 642.62
350.3010.00 Personnel auxiliaire	96 102.10		50 000.00		25 255.35	
350.3011.00 Gardes bain	240 137.84		330 000.00		360 944.90	
350.3011.01 Maîtres nageurs	271 452.95		255 000.00		234 684.90	
350.3080.00 Cours natation - aquagym autres	2 082.27		2 400.00		819.55	
350.3090.00 Frais divers personnel	4 076.70		4 000.00		1 052.39	
350.3090.01 Formation et formation continue	4 534.08		8 000.00		4 985.00	
350.3110.00 Achats matériel et mobilier	3 747.86		25 000.00		3 720.85	
350.3110.01 Achats matériel et mobilier cours/école de natation	2 653.79		10 000.00		4 310.53	
350.3120.01 Eau	22 593.77		19 000.00		15 927.39	
350.3120.02 Chauffage	85 578.30		94 000.00		101 669.03	
350.3120.03 Electricité	74 676.27		90 000.00		77 291.63	
350.3130.01 Sécurité, infirmerie, Pharmacie, défibrillateur	576.35		5 000.00		1 263.00	
350.3140.00 Traitement de l'eau et maintenance	6 699.67		8 000.00		7 270.93	
350.3140.01 Nettoyages immeubles et sanitaires	6 637.26		10 000.00		5 538.78	
350.3150.00 Entretien machines, piscines et installation	46 392.11		50 500.00		13 109.29	
350.3150.01 Entretien système de chloration	12 975.75		15 000.00		17 939.19	
350.3150.02 Entretien et réparation des immeubles	8 032.59		15 000.00		13 782.55	
350.3150.03 Entretien et réparation du mobilier	2 777.77		5 000.00		3 456.63	
350.3160.00 Charges de PPE	53 274.03		45 000.00		59 203.87	
350.3160.01 Epuration des eaux	23 741.85		35 000.00		30 453.23	
350.3160.02 Evacuation des déchets	3 097.76		3 000.00		384.20	
350.3170.00 Animations	2 465.95		5 000.00		3 545.46	
350.3170.01 Publicité	279.51		10 000.00		3 337.46	

350.3185.00 Contrôle de l'eau	3 178.98		3 000.00		2 945.98
350.3186.01 Assurance RC, machines et choses	4 797.85		4 100.00		3 340.80
350.3190.00 Cotisation / Dons	350.00		1 000.00		250.00
350.3190.01 Commissions/frais cartes	12 054.77		12 000.00		10 378.79
350.3300.01 Amortissement immeuble et installation	350 000.00		350 000.00		350 000.00
350.3300.02 Amortissement installation photovoltaïque	8 568.10		8 500.00		8 568.10
350.3300.06 Amortissement mobilier, machines	4 208.01				
350.3653.00 Autres charges d'exploitation	2 363.52		5 000.00		1 864.51
350.3653.01 Cordip TVA	14 844.90		20 000.00		15 114.97
350.4270.00 Location lignes d'eau		40 760.00		35 000.00	15 562.50
350.4270.01 Location de salle		3 834.43		2 000.00	2 035.33
350.4270.02 Location de casiers		101.76			
350.4350.00 Entrées piscine		149 334.43		165 000.00	148 399.93
350.4350.01 Vente abonnements piscine		73 823.52		110 000.00	68 173.80
350.4350.02 Participations ASICOVV/ASIVenoge/ASICOPE		1 048 080.00		1 048 080.00	1 028 720.00
350.4350.03 Cours piscine enfants		73 045.00		50 000.00	54 175.10
350.4350.04 Cours piscine, aquagym		184 277.03		190 000.00	181 583.09
350.4350.05 Ecole de natation La Venoge		292 958.22		260 000.00	276 872.30
350.4350.03 Participation autres associations		22 000.00		25 000.00	8 800.00
350.4350.07 Vente de cartes à puce		4 602.22		5 000.00	5 217.72
350.4360.00 Revente énergie photovoltaïque		18 087.33		25 000.00	19 137.27
350.4653.00 Participation de tiers		19 593.91		80 000.00	9 012.47
350.4653.01 Subvention J+S		5 005.42		5 000.00	953.11
351 Accueil et Cafétéria	198 269.30	137 013.01	172 000.00	142 000.00	166 438.95
351.3011.00 Personnel Accueil et Cafétéria	129 385.21		105 000.00		98 715.00
351.3090.00 Frais divers personnel	966.23		1 000.00		779.23
351.3110.00 Achats matériel et mobilier	3 514.80		5 000.00		7 968.84
351.3130.03 Achats "Boutique"	1 447.70		3 000.00		628.99
351.3130.06 Achats Cafétéria	62 955.36		58 000.00		58 346.89
351.4350.03 Ventes "Boutique"		2 758.09		7 000.00	2 286.31
351.4350.06 Recettes Cafétéria		134 254.92		135 000.00	118 623.75

352 Appartement	0.00	16 800.00	1 000.00	16 800.00	0.00	16 800.00
352.3189.00 Frais divers			1 000.00			
352.4271.00 Loyers		16 800.00		16 800.00		16 800.00
Total des revenus		2 185 830.48		2 274 880.00		2 066 306.97
Total des charges	2 452 316.34		2 573 880.00		2 435 000.59	
Résultat (déficit)		-266 485.86		-299 000.00		-368 693.62

ASPIC

Participation des communes au déficit 2025

	Habitants au 31.12.24	Déficit 2025
Chavannes-le-Veyron	160	CHF 2 258.35
Cossonay	4 902	CHF 69 190.34
Cuarnens	561	CHF 7 918.36
Daillens	1 099	CHF 15 512.07
Dizy	238	CHF 3 359.30
Gollion	1 064	CHF 15 018.06
Grancy	540	CHF 7 621.95
Lussey-Villars	468	CHF 6 605.69
L'Isle	1 096	CHF 15 469.73
La Chaux	436	CHF 6 154.02
Mauraz	67	CHF 945.69
Mex	809	CHF 11 418.81
Mont-la-Ville	495	CHF 6 986.78
Penthalaz	3 177	CHF 44 842.46
Penthaz	1 946	CHF 27 467.24
Senarclens	480	CHF 6 775.06
Vufflens-la-Ville	1 342	CHF 18 941.95
Total	18 880	CHF 266 485.86

Répartition déficit 2025

14.11 CHF par habitant

02.03.2026

ASPIC

Répartition du plafonds d'endettement et cautionnement des communes au 31.12.2025

	Habitants au 31.12.24	%	Part de l'emprunt au 31.12.25	Part du plafond d'endettement
Chavannes-le-Veyron	160	0.847%	CHF 94 949.15	CHF 127 118.64
Cossonay	4 902	25.964%	CHF 2 909 004.66	CHF 3 894 597.46
Cuarnens	561	2.971%	CHF 332 915.47	CHF 445 709.75
Daillens	1 099	5.821%	CHF 652 181.99	CHF 873 146.19
Dizy	238	1.261%	CHF 141 236.86	CHF 189 088.98
Gollion	1 064	5.636%	CHF 631 411.86	CHF 845 338.98
Grancy	540	2.860%	CHF 320 453.39	CHF 429 025.42
Lussey-Villars	468	2.479%	CHF 277 726.27	CHF 371 822.03
L'Isle	1 096	5.805%	CHF 650 401.69	CHF 870 762.71
La Chaux	436	2.309%	CHF 258 736.44	CHF 346 398.31
Mauraz	67	0.355%	CHF 39 759.96	CHF 53 230.93
Mex	809	4.285%	CHF 480 086.65	CHF 642 743.64
Mont-la-Ville	495	2.622%	CHF 293 748.94	CHF 393 273.31
Penthalaz	3 177	16.827%	CHF 1 885 334.11	CHF 2 524 099.58
Penthaz	1 946	10.307%	CHF 1 154 819.07	CHF 1 546 080.51
Senarclens	480	2.542%	CHF 284 847.46	CHF 381 355.93
Vufflens-la-Ville	1 342	7.108%	CHF 796 386.02	CHF 1 066 207.63
Total	18 880	100.00%	CHF 11 204 000.00	CHF 15 000 000.00